

17ÈME MANIFESTATION CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ



La nouvelle convention d'assurance chômage, décidée par le gouvernement, durcit encore les conditions pour les chômeur.es et les précaires. Nous souhaitons ici dénoncer les liens entre Medef et gouvernement, responsables de cette véritable dislocation sociale.

Pour être indemnisé.es, il fallait travailler 4 mois au cours des 28 derniers mois ; aujourd'hui, il faut avoir travaillé 6 mois dans les 24 derniers mois. À l'heure des contrats courts, travailler 1 jour sur 4 au lieu de 1 jour sur 7, ce n'est pas pareil ! Ils réactivent aussi la dégressivité pour les hauts revenus, ce sera pour mieux l'appliquer à toutes et tous quand ils le décideront.

Ces nouvelles règles sont un compte à rebours vers la pauvreté et la misère :

- **500.000 chômeur.es indemnisé.es sont éjecté.es du système d'indemnisation !**
- **250.000 ne peuvent plus recharger leurs indemnités !** Car il faudra avoir travaillé 6 mois contre 150 heures actuellement.
- **250.000 voient la durée de leur allocation réduite !**
- **400.000 salarié.es précaires perdront 30 % de leurs allocations**, car les jours non travaillés sont comptés dans le calcul de leur allocation !

SELON L'UNEDIC, 1 400 000 CHÔMEUR.ES VONT PERDRE DES DROITS POUR LESQUELS ILS ONT POURTANT COTISÉ !

Non contents de casser nos protections, ils tirent à boulets rouges sur les salarié.es, les chômeur.es, les retraité.es, ils mettent à mal les services publics... Et pendant ce temps, la France est championne d'Europe des dividendes !

FACE À CES INSUPPORTABLES INÉGALITÉS, NOUS REVENDIQUONS :

- **Un emploi correctement rémunéré**, librement choisi, socialement utile.
- Une indemnisation de toutes les formes de chômage et de précarité avec le SMIC comme référence , pour **protéger contre la précarité et favoriser le retour à l'emploi**. Indemnisation qui ouvrirait des droits à la retraite.
- Un financement de l'assurance chômage non plus fondé sur la seule masse salariale mais aussi sur les profits, bénéfices, dividendes et autres produits financiers.
- Une véritable et nouvelle **réduction du temps de travail**.
- **L'arrêt des contrôles et des sanctions** contre les chômeur.es et précaires ; des moyens, humains afin que Pôle emploi remplisse sa mission de service public d'accompagnement vers l'emploi et la formation, librement choisis par les chômeur.es.
- **La gratuité immédiate des transports** pour les chômeur.es, les précaires et leurs familles avant de l'étendre à toutes et tous.
- Un droit à la retraite à 60 ans maximum à taux plein.
- **Une allocation exceptionnelle** (prime de Noël) de 500€ pour les chômeur.es et précaires.

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019

14H DEVANT LE MEDEF

55 AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS

À L'APPEL DES ASSOCIATIONS DE CHÔMEUR.ES ET DE LEURS SOUTIENS